

**Liste d'aptitude pour l'accès au grade
d'agent de maîtrise territorial
au titre de la promotion interne 2010 au choix
Renouvellement d'inscription pour la période du
15 mars 2011 au 14 mars 2012**

ARRETE N° 11.033

Le Président du Centre de Gestion du Finistère,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 23 et 39,

Vu le décret n°85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 17, 17-1 et 18,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise,

Vu l'arrêté n° 10.048 en date du 11 mars 2010 établissant la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne 2010, pour la période du 15 mars 2010 au 14 mars 2011,

Vu les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne 2010,

ARRETE

Article 1 : sont inscrits pour la période du 15 mars 2011 au 14 mars 2012 sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise, au titre de la promotion interne 2010 :

PUSTOCH Dominique	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	PONT-AVEN
QUINQUIS Jean-Pierre	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	PLOUGONVELIN

Article 2 : le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Finistère.

Fait à Quimper, le 2 mars 2011

Le Président,

René FILY,